

Plus-values immobilières et TVA : actualités et expertise pratique

Niveau: Pratique courante

Durée: 1,0 jour(s) soit 6,0 heure(s)

Public concerné

Notaires et collaborateurs

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- D'appréhender les nouveautés législatives, doctrinales et jurisprudentielles en matière de plus-value et TVA
- Les intégrer dans le conseil apporté au client dans le cadre de ses opérations immobilières

Contenu

Actualités et questions pratiques en matière de plusvalues

- Les opérations intercalaires, licitations et partages : les derniers apports de la jurisprudence
- Les exonérations
 - o La résidence principale à l'épreuve des faits
 - Les dépendances : quand un jardin est vendu comme terrain à bâtir !
 - La vente d'un logement autre que la résidence principale sous condition de remploi : après l'heure, est-ce encore l'heure ?
- Le calcul : les frais d'acquisition, le prix d'acquisition, les travaux, les frais de cession : les pièges et chausses trappes
- Les non-résidents
- Les cas complexes : profit de construction occasionnel, SCI, construction sur sol démembré, usufruit successif ...

Actualités et questions pratiques en matière de TVA immobilière

- La notion d'assujettissement : quand un particulier (ou SCI) devient assujetti à la TVA!
- La TVA sur marge : suite et fin ? commentaires de la décision de la CJUE, incidence sur la pratique et régime transitoire
- Le 257 bis CGI réécrit : tour d'horizon des solutions retenus en matière de transmission d'universalité
- Actualités diverses

Prérequis:

Des connaissances en droit des sociétés et sur les principaux montages patrimoniaux permettant de suivre cette formation plus confortablement.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation